



ECODÉTERGENT

 **JCS** 375519 Colis de 60 dosettes  
matériels & produits de nettoyage

## STYC' COMPACT AUTOLAVEUSE

### Nettoyant dégraissant sols pour autolaveuse

Permet l'entretien régulier des sols en autolaveuse compact. Présente un excellent pouvoir nettoyant et ne laisse pas de trace.

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

Produit en poudre contenant 1 dose à diluer. L'emballage du STYC' est recyclable.

#### Mode d'emploi

Diluer 1 STYC' directement dans le réservoir de l'autolaveuse compact (1 STYC' par réservoir de 2L, 2 STYC' par réservoir de 4L ...). Attendre 30 secondes pour laisser la dilution se faire. Procéder au lavage avec l'autolaveuse.

Jeter le STYC' dans la poubelle de recyclage.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

#### Conditionnements

carton de 60 STYC' de 2.5g

#### Données techniques

- ▶ Aspect : poudre blanche
- ▶ pH dilué : > 12

#### Précautions

Uniquement pour un usage professionnel. Éviter les projections oculaires.

#### Sécurité selon FDS

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT "Ecodétergent" disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

21-10-2024 Ind. 1 ■



= 60 x

